



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

faculté des
sciences
du **sport**
Nancy



**Livret étudiant
2025 - 2026**



Bienvenue en STAPS

1. Inscriptions 2025-2026	p.4
2. Organisation des études	p.10
3. Étudiants aux parcours particuliers	p.15
4. Vie Quotidienne	p.26
Vie étudiante (associations, plans d'accès, etc.)	p.28
Vie pratique (inaptitude, certificat médical, bien rédiger mail) Outils numériques (compte ENT, Arche, Teams, etc.)	p.40 p.45
5. Relations Internationales	p.50
6. Organigrammes, Calendriers	p.54
7. Liste Des Acronymes	p.60

La Faculté des Sciences du Sport de l'Université de Nancy et d'Épinal

vous propose un cursus complet dans le domaine des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).

Notre composante dispense des enseignements en Sciences du mouvement humain en lien avec les Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives. La formation proposée en Licence, Master et Doctorat est **pluridisciplinaire** avec des débouchés diversifiés et un taux d'insertion professionnel important.

Ces différents diplômes sont complétés par une licence professionnelle et des diplômes d'Université.

Le cursus d'études dans lequel vous vous engagez va vous permettre d'acquérir des connaissances diversifiées et de développer des compétences pré-professionnelles et professionnelles en vous confrontant à des enseignements diversifiés, attractifs, mais aussi très exigeants.

En effet, il vous faut savoir que les études en STAPS sont des études universitaires difficiles, si les pratiques physiques, sportives et artistiques occupent une place de choix dans nos diplômes, les formations scientifiques et théoriques représentent 70% du cursus licence.

Ainsi, si votre réussite peut dépendre de votre passion du sport, elle est surtout liée à votre assiduité, capacité de travail personnel et votre volonté de préparer activement votre avenir.

Nous nous faisons un plaisir de vous accueillir et de vous accompagner pour réussir dans vos études universitaires et votre orientation professionnelle.

Donnez-vous les chances pour couronner de succès votre parcours de formation !

Badreddine KRIEM

Directeur de la Faculté des Sciences du Sport de Nancy



Inscriptions 2025 - 2026

1. Inscription administrative
2. Carte étudiant
3. FFSU
4. IZLY

Inscription Administrative (IA) en 2 étapes

Règlement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

- Connectez-vous à cvec.etudiant.gouv.fr.
- Cliquez sur « Mes Services Etudiants (se connecter) ».
- Lisez bien les instructions pour vous identifier et réglez la somme de 100€ par Carte Bancaire.

Pour les étudiants boursiers, la CVEC est gratuite mais vous devez quand même vous connecter et vous inscrire.

- Téléchargez l'attestation à fournir lors de l'IA

Vous n'avez jamais été inscrit à l'Université de Lorraine :

rendez-vous sur inscriptions.univ-lorraine.fr, muni de votre numéro INE* et de votre date de naissance.

Si vous êtes néobachelier, munissez-vous également de votre numéro de dossier Parcoursup, précédé de **P23**.

Vous avez déjà été inscrit à l'Université de Lorraine :

rendez-vous sur reinscriptions.univ-lorraine.fr, muni de votre numéro étudiant et de votre date de naissance.

Vous pourrez alors payer les frais d'inscription en ligne (possibilité d'étaler le paiement en 3x sans frais) ou à l'accueil de la scolarité, en chèque ou par carte bancaire (pas de possibilité d'étaler le paiement, dans ce cas).

* Le numéro INE figure sur votre relevé de notes du baccalauréat

Pièces à fournir lors de l'IA

	1ère inscription	Réinscription
Photo d'identité (préciser au dos vos nom, prénom et promotion)	1 photo	
Extrait acte de naissance ou photocopie du livret de famille (parents+étudiant concerné)	X	
Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	X	
Autorisation parentale pour les étudiants mineurs uniquement	X	
Certificat médical	X	
Photocopie de l'attestation de recensement (délivrée par la mairie de votre domicile)	X	
Photocopie du certificat de participation à la Journée d'Appel à la Défense (JAPD)	X	
Photocopie du Dernier diplôme obtenu	X	
Assurance responsabilité civile OBLIGATOIRE couvrant l'année universitaire 2023-2024	X	
Pour les étudiants concernés : transfert de dossier universitaire (si vous avez déjà été inscrit dans un autre établissement que l'Université de Lorraine)	X	
Lettre d'admission pour les étudiants acceptés sur dossier (VA, etc.)	X	
Pour les étudiants salariés : photocopie du contrat de travail et formulaire de demande de régime spécial d'études. Documents à télécharger ici.	X	
Pour les étudiants étrangers : photocopie du passeport avec visa «long séjour étudiant» et titre de séjour	X	

Zoom sur la sécurité sociale

Pour les nouveaux étudiants : vous êtes affiliés au régime de vos parents en tant qu'ayant-droit autonome.

Pour les nouveaux étudiants étrangers : vous êtes affiliés au régime général.

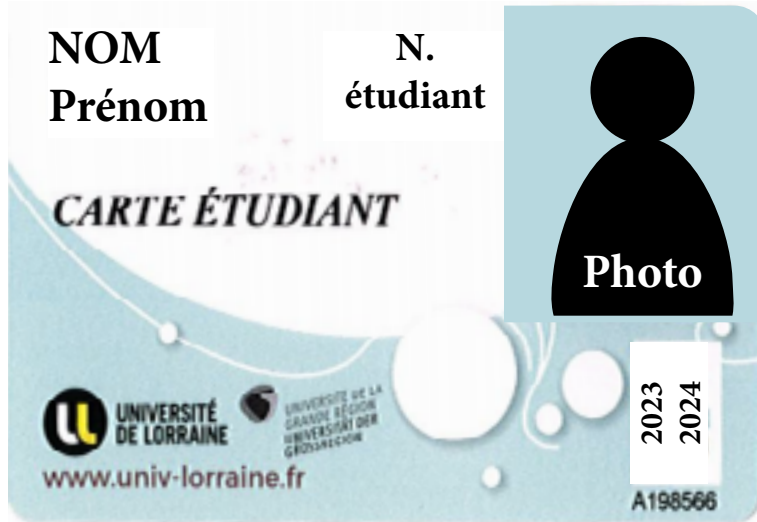
Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site etudiant-etranger.ameli.fr

Pour les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur : vous êtes affiliés au régime général, auprès de la CPAM.

Carte étudiante

Le jour de la rentrée universitaire, on vous remettra votre carte étudiant ainsi que vos certificats de scolarité (uniquement si votre inscription administrative est enregistrée et complète).

Cette carte étudiante est nominative et ne doit en aucun cas être prêtée.



À quoi sert - elle ?

Dans la vie quotidienne

Elle vous permet d'**entrer à la Faculté des Sciences du Sport** de Nancy, d'Épinal et sur les campus où les entrées sont automatisées.

Elle vous donne accès aux **bibliothèques**, à l'emprunt de documents, aux infrastructures et aux pratiques du **sport universitaire**.

Elle vous permet de **payer vos repas** aux cafétarias de l'Université de Lorraine ainsi qu'aux restaurants universitaires du CROUS mais aussi de régler vos achats aux distributeurs de café ou de nourriture.

Retrouvez toutes les informations relatives au chargement de votre carte depuis votre compte [Izly en cliquant ici](#).

Lors des examens

Vous devez nécessairement la présenter pour accéder à la salle d'examen et lors d'éventuels contrôles d'identité.

FFSU

Fédération Française de Sport Universitaire

L'adhésion à la FFSU est obligatoire pour tous les étudiants de licence. Elle vous permet de participer à toutes les activités et compétitions sportives universitaires proposées tout au long de l'année.

Pour adhérer, suivez les étapes suivantes :

- 1 Lisez attentivement la notice d'inscription
- 2 Faites compléter et viser le certificat médical par un médecin
- 3 Complétez la fiche d'inscription
- 4 Déposez la fiche et le règlement de l'adhésion au bureau de l'association BDS situé dans le foyer étudiant à Nancy ou au secrétariat de l'antenne d'Épinal.

Retrouvez tous les documents relatifs à la FFSU en cliquant ici :
<https://sport-u.com/dossier-de-rentree/>

ATTENTION : Pour toute question relative à la FFSU, merci de contacter directement le Bureau des étudiants en STAPS (BDS) à l'adresse suivante :
asstapsnancy@gmail.com

IZLY

Activer son compte

Votre compte Izly est notamment le compte qui vous permettra de payer vos repas aux restaurants ou dans les cafétérias universitaires.

Pour ce faire, il vous suffit d'activer votre compte puis de le recharger.

Votre carte étudiant, associée systématiquement à votre compte Izly, deviendra alors votre moyen de paiement.

Pour connaître les modalités d'activation, de recharge et d'utilisation de votre compte Izly, rendez-vous sur la page dédiée.



Izly dépend du CROUS, le personnel de la Faculté des Sciences du Sport de Nancy ne pourra donc pas répondre à vos questions à ce sujet.



Organisation des études

- 1. ORGANISATION DE LA LICENCE**
- 2. CHOIX DE LA SPÉCIALITÉ SPORTIVE
ET DE LA MENTION DE DIPLÔME**
- 3. APRÈS LA LICENCE (MASTER / DOCTORAT)**
- 4. COMPÉTENCES ACQUISES EN LICENCE**

Organisation de la licence en STAPS

L1

Tronc commun

L2

Tronc
commun
85% des
enseignements

Parcours
Mention
15% des
enseignements

Activité Physique Adaptée et Santé

Éducation et Motricité

Entraînement Sportif

Ergonomie du Sport et Performance Motrice

Management du Sport

L3

Tronc
commun
30% des
enseignements

Parcours
Mention
70% des
enseignements

Activité Physique Adaptée et Santé

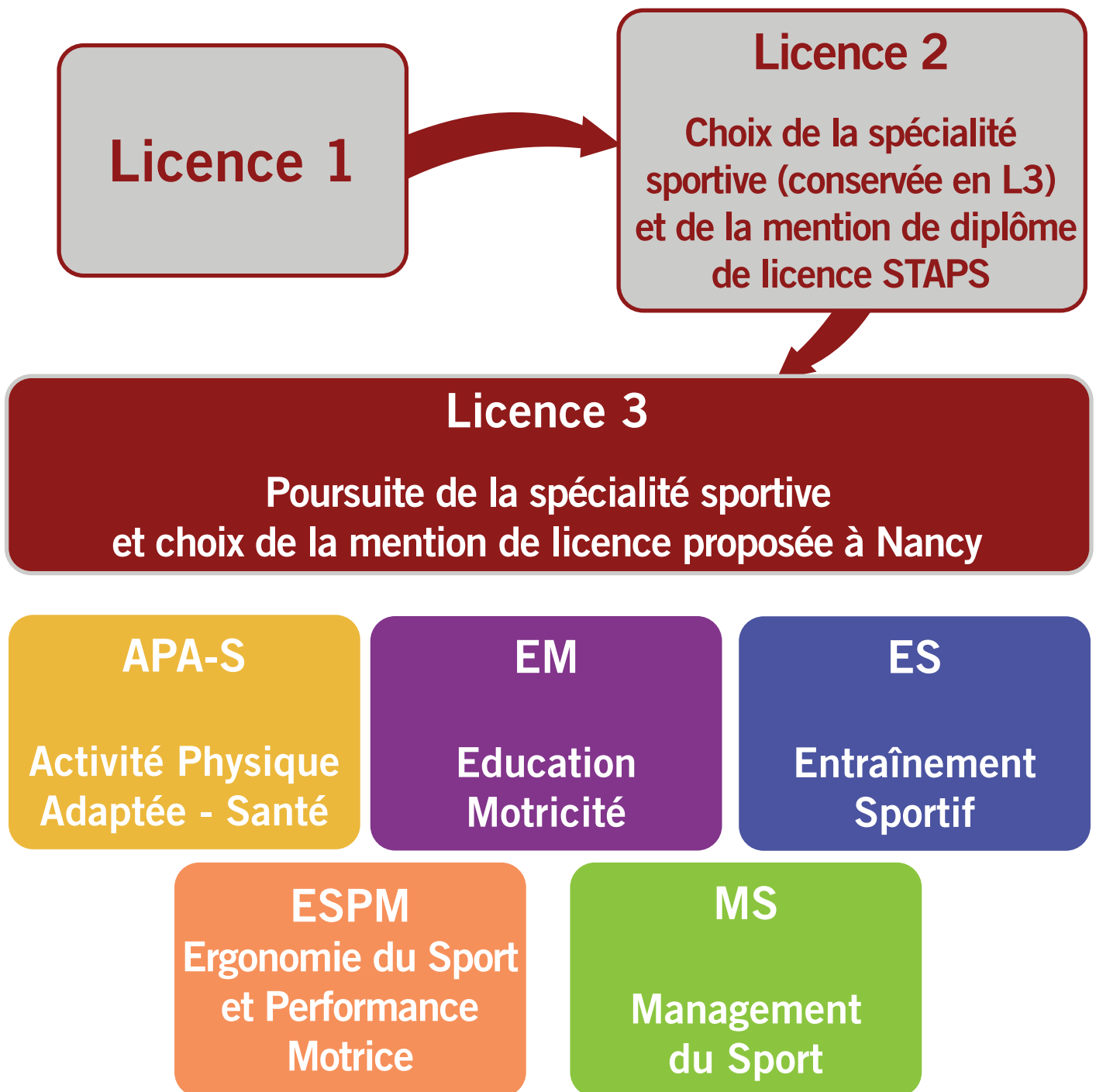
Éducation et Motricité

Entraînement Sportif

Ergonomie du Sport et Performance Motrice

Management du Sport

Choix de la spécialité sportive et de la mention de diplôme



Après la Licence en STAPS

Licence 3

APA-S

EM

ES

ESPM

MS

Masters

APA-S

Parcours
CO-APAS
(Metz)

IEAP

(Ingénierie et Ergonomie de
l'Activité Physique)
Parcours MPS
«Métrologie,
Performance Sportive »

M2 STAPS IEAP

Parcours M.I.P.P.E
« Méthodologie et
Ingénierie de la Prépara-
tion à la Performance et
Expertise »

MEEF
EPS

Autres masters proposés en France
Consulter le site [Trouver mon master](#)

Après le master...

Doctorat

Diplômes Universitaires (DU)

Accessibles après une licence, un master, un doctorat et tout au long de la vie professionnelle.

Référentiel de compétences STAPS Lorraine

Conduire des projets de type événementiel :

- en s'inscrivant dans des pratiques collaboratives,
- en adoptant une attitude critique, productive et innovante.

Mettre en oeuvre

un projet d'intervention dans le domaine des APS et du corps, en mobilisant des modèles théoriques et méthodologiques.

Exercer son rôle et ses missions au sein d'une structure :

- en adoptant une posture professionnelle,
- en respectant des principes éthiques, législatifs et réglementaires

Analyser l'activité physique par une démarche scientifique en mobilisant des savoirs scientifiques, technologiques et expérientiels des APS et de la motricité, dans un environnement physique, social et humain.

Améliorer sa pratique professionnelle dans plusieurs APSA et de manière approfondie dans au moins l'une d'entre elles :

- pour construire un savoir expérientiel,
- pour développer sa capacité à transmettre.

Communiquer avec efficacité dans des contextes variés et pour des publics différents :

- en français
- dans une langue étrangère



Étudiants aux parcours particuliers

1. Dispositif PARL
2. Étudiants en situation de handicap
3. Étudiants en STAPS - LAS
4. Convention Kinésithérapie - ergothérapie
5. Étudiants en reprise d'études
6. Régimes Spéciaux d'Études (RSE)
7. Sportifs de Haut Niveau (SHN)

Dispositif PARL

(Parcours d'Accompagnement pour la Réussite en Licence)

Lors de votre inscription sur Parcoursup, **vous avez obtenu un « Oui si »** de la part de la Faculté des Sciences du Sport de Nancy.

Cette réponse implique votre inscription dans le dispositif PARL qui se traduit par la signature d'un contrat moral avec l'institution. Celui-ci induit notamment :

- Votre présence lors de **séances de tutorat** avec des enseignants et des étudiants
- **L'acceptation de suivre les cours de L1 sur 2 ans**
- **La possibilité de sortir du dispositif à la fin de 1er semestre si la moyenne obtenue est supérieure ou égale à 9.**

Tout au long de l'année, des tuteurs enseignants et étudiants vous accompagneront dans l'acquisition des connaissances et la méthodologie propres aux études en STAPS, répondront à vos questions afin que vous puissiez poursuivre vos études à la Faculté des Sciences du Sport sereinement.

Vous suivrez les cours théoriques et pratiques avec les étudiants de L1 non inscrits dans le dispositif PARL.

Responsable des PARL à Épinal :

Franck RENARD

franck.renard@univ-lorraine.fr

Enseignante référente des PARL à Nancy :

Karine GORSE

karine.gorse@univ-lorraine.fr

Étudiants en situation de handicap

Afin d'accompagner les étudiants en situation de handicap dans l'accès au savoir, l'Université de Lorraine a mis en place un dispositif spécifique.

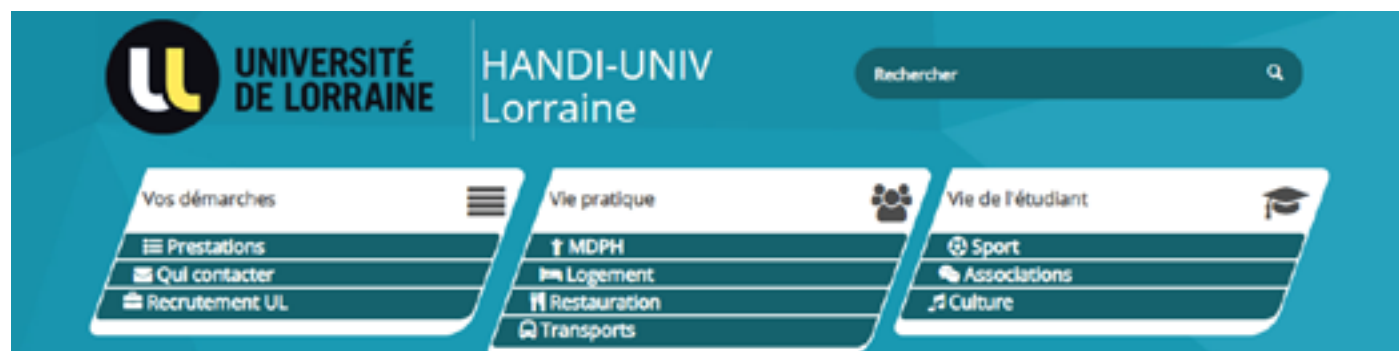
Son objectif est de proposer à chaque étudiant concerné un **accompagnement adapté**, qu'il soit étudiant en Lettres, en Médecine, en école d'ingénieur, etc., à Nancy, à Metz ou dans un site universitaire délocalisé.

Pour bénéficier de ce dispositif et de mesures d'accompagnement adaptées, vous devez **prendre rendez-vous** le plus tôt possible **auprès du médecin référent du service de santé universitaire**.

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement de l'université pour effectuer une mobilité ERASMUS+.

Des fonds complémentaires peuvent leur être alloués par l'Agence ERASMUS+ dans la mesure où des frais supplémentaires sont engendrés par leur mobilité en lien avec leur handicap.

Pour en savoir plus, consultez le site de l'UL, dédié au handicap



Étudiants en STAPS - LAS (Licence Accès Santé) - 1/2

Vous êtes entré en **L1 STAPS avec « accès santé » (L.AS)**.

À l'issue de la première année et après un processus de sélection, vous pourriez poursuivre en deuxième année dans les filières de santé :

Médecine	Odontologie	Kinésithérapie	Psychomotricité
Maïeutique	Pharmacie	Ergothérapie	

Qui accède à la deuxième année ?

À la fin de la 1^{ère} année, vous vous présenterez aux groupes d'épreuves de L.AS qui sélectionneront ceux qui pourront intégrer la 2^{ème} année d'études de santé *(dont la capacité d'accueil est limitée et ne devrait pas beaucoup varier de l'actuel numerus clausus)*.

Des épreuves écrites et orales

Deux groupes d'épreuves permettront de sélectionner les étudiants pour accéder à la 2^{ème} année :

Le **1^{er} groupe d'épreuves** comprendra des épreuves écrites, elles permettront d'attribuer les places de 2^{ème} année aux étudiants du parcours PASS et de L.AS.

Le **2nd groupe d'épreuves** s'adressera aux étudiants non retenus à l'issue du 1^{er} groupe d'épreuves et consistera en des oraux et, une nouvelle fois, des places de 2^{ème} année seront attribuées aux étudiants de PASS et de L.AS.

En résumé, hors redoublants de la PASS, les étudiants retenus pour entrer en deuxième année (toutes filières de santé confondues) seront constitués de : 70% d'étudiants issus de PASS et 30% d'étudiants issus de L.AS (toutes L.AS confondues).

Étudiants

en STAPS - LAS

(Licence Accès Santé) - 2/2

Au socle de la formation de L1, dans laquelle vous êtes inscrit, s'ajoute un enseignement dit « mineure santé » d'une centaine d'heures. Il se déroule majoritairement à distance (en ligne) pour pouvoir s'adapter au rythme de chacun d'entre vous.

Le département PASS/L.AS devrait organiser des séances de regroupement, au cours de l'année.

Peut-on se présenter une deuxième fois aux groupes d'épreuves permettant l'accès à la 2ème année dans une filière de santé ?

Oui, cela est possible.

Après la 1ère année

- soit vous vous orienterez vers une 2ème année de licence (dans le cas où vous avez suivi le parcours L.AS ou si vous avez été admis en 2ème année après une PASS)
- soit vous pourrez vous réorienter vers une autre 1ère année.

L'année suivante, vous pourrez vous présenter à nouveau aux groupes d'épreuves, à condition d'avoir validé votre 2ème année de licence.

Convention

Kinésithérapie - Ergothérapie

Depuis la rentrée 2021, les étudiants de L1 STAPS qui le souhaitent, pourront bénéficier de places réservées en école de kinésithérapie et ergothérapie de Nancy, afin d'y entrer en deuxième année.

16 places en kiné pour les étudiants de STAPS de Metz, Nancy et Epinal

8 places en ergo pour les étudiants de STAPS de Metz, Nancy et Epinal

pour environ 650 étudiants primo-entrants.

Attention, vous ne pouvez pas bénéficier de la convention si vous êtes inscrit.e en L.AS.

Possibilité de candidater hors convention après la L3

Après une licence STAPS, il est tout à fait possible de candidater pour entrer en école d'ergothérapie ou de kinésithérapie, sans passer par la convention mise en place entre les STAPS de Nancy et Metz et les écoles de kinésithérapie et ergothérapie de Nancy.

Vous pouvez donc envisager de postuler dans d'autres écoles que celles de Nancy.

**Retrouvez les informations relatives à la licence STAPS
sur le site internet de la Faculté des Sciences du Sport de Nancy**

<https://staps-nancy.univ-lorraine.fr/>

Étudiants en reprise d'études

La formation continue est destinée aux adultes, à titre individuel, et aux entreprises qui souhaitent professionnaliser leurs salariés.

Elle concerne **toutes les formations proposées par la Faculté des Sciences du Sport de Nancy** et est accessible quel que soit votre âge, votre niveau d'études et votre situation professionnelle.

L'admission se fait sur dossier via la plateforme **e-candidat**.

Les candidatures sont généralement ouvertes à compter du mois de mars.

**Pour en savoir plus sur la formation continue,
rendez-vous sur la page dédiée de l'Université de Lorraine.**

**Vous souhaitez faire une validation des acquis d'expérience,
cliquez ici pour savoir quel dispositif d'équivalence choisir.**

Téléchargez le guide du candidat en formation professionnelle continue.

Régimes Spéciaux d'Études (RSE)

Vous êtes :

- Étudiants salariés (à partir de 22h/sem)
- Étudiants chargés de famille
- Étudiants en double cursus
- Étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative
- Étudiants entrepreneurs
- Étudiants artistes de haut-niveau

Vous pouvez prétendre au Régime Spécial d'Études et ainsi bénéficier de certains aménagements (priorité dans les groupes de TD et TP et possibilité d'adapter les Modalités de Contrôle des Connaissances).

Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez télécharger le formulaire de demande de Régime Spécial d'Études (RSE) sur le site internet et le déposer à l'accueil, une fois complété. Votre demande sera alors étudiée par le responsable d'année et le responsable des études.

Étudiants à statut particulier

Situation	Pièces à fournir	Délais
Salarié(e) (Seules les heures de travail des jours ouvrés sont prises en compte).	Contrat de travail ET attestation de l'employeur spécifiant les périodes de présence au sein de l'entreprise. Convocations officielles.	Dès le contrat de travail signé et au minimum 1 mois avant la première épreuve de CC
Apprenti(e) professeur(e)	Contrat de travail	Dès le contrat signé
Service civique	Convocations officielles ou contrat	Dès que la date est connue
Réserviste	Convocations officielles	Dès que la date est connue
Sapeur-pompier volontaire	Convocations officielles	Dès que la date est connue
Militaire volontaire	Convocations officielles	Dès que la date est connue
Chargé(e) de famille (enfants à charge de moins de 10 ans ou femme enceinte à plus de 6 mois)	Livret de famille. Attestation du mode de garde (à défaut attestation sur l'honneur)	Dès que la situation est connue
Sportif/sportive de haut-niveau	Dossier spécifique auprès du SUAPS	Dès avis favorable du SUAPS
Etudiant(e) assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative.	Justificatif de l'élection dans un conseil de l'établissement OU justificatif du président de l'association	Dès la prise de fonction
Entrepreneur(e)	Attestation du Pole d'entrepreneuriat Etudiant de Lorraine (PEEL)	Dès la prise de fonction
Artiste de haut niveau	Attestation de la commission Culture.	Dès avis favorable de la commission
Inscription double cursus	Certificats de scolarité des formations en cours.	Obligatoire à l'inscription administrative

Étudiants

Sportifs de Haut Niveau (ESHN) - 1/2

L'Université de Lorraine a, pour aider les étudiant(e)s sportif(ve)s de haut niveau à réussir leur projet de double excellence (réussite universitaire, réussite sportive), créé un dispositif «sport de haut niveau».

Il s'adresse à ceux et celles ayant obtenu, après étude de leur dossier par un comité technique, le statut d'étudiant(e) sportif(ve) de haut niveau ou le statut d'étudiant(e) sportif(ve) de l'Université de Lorraine valide ou handicapé(e) et ce, quelles que soient leurs spécialités sportives et universitaires.

Si vous êtes concerné(e), compte tenu de vos contraintes (entraînements, compétitions, stages) il est possible d'adapter votre parcours pour mener à bien votre projet de double excellence universitaire et sportive.

Qui peut bénéficier des dispositions spécifiques ?

LISTE 1 (ministérielle)

Pour en bénéficier, certaines conditions sont obligatoires :

Figurer sur les listes ministérielles des sportifs ou des arbitres de haut niveau pour l'année en cours et ceux intégrés au 1er novembre 2023 : Espoirs, relève, sénior, élite, reconversion, Sportifs des Collectifs Nationaux : SCN.

Appartenir aux Projets de Performance Fédéraux (PPF).

Être dans un centre de formation d'un club professionnel.

LISTE 2 (universitaire)

Satisfaire à des critères de performance ou de niveau sportif donnés par l'Université de Lorraine.

Ces critères doivent être justifiés pour l'année scolaire ou universitaire 2022-2023.

Un dossier est à constituer sur le site du SUAPS.

En tennis, l'admission au Centre National Universitaire de Tennis (CNUT) vaut attribution du statut.

Vous souhaitez faire reconnaître votre statut d'étudiant(e) sportif(ve) de haut niveau, consultez les conditions requises et complétez votre dossier en cliquant ici :

Dossier de demande de statut d'étudiant sportif de haut niveau (ESHN)

Responsable des ESHN en STAPS :

Olivier HELLUY

olivier.helluy@univ-lorraine.fr

Étudiants

Sportifs de Haut Niveau (ESHN) - 2/2

Quels aménagements possibles pour l'ESHN ?

- Étalement des études et conservation de notes (ex : 1 année en 2).
- Exonération des frais d'inscription de la deuxième année si étalement de la première année en 2 ans.
- **Priorité** dans la composition des groupes T.P. et T.D.
- Allègement des enseignements sur les pratiques sportives possible.
- **Être dispensé(e) des cours obligatoires** (en cas de convocation à une sélection nationale ou internationale, sur justification).
- **Adaptation personnalisée du calendrier des examens** pour participer à une compétition FFSU ou à une compétition fédérale et **en cas de convocation à une sélection nationale ou internationale nationale, sur justification.**

Quels devoirs pour l'ESHN ?

- **Prendre sa licence** auprès de l'association sportive de l'université de Lorraine afin de représenter son établissement aux compétitions FFSU (obligatoire pour la LISTE 2).
- Faire remplir la **demande d'aménagement du parcours universitaire** et la faire viser par le directeur des études ou de la composante.
- **Communiquer ses résultats sportifs** significatifs et leur traitement médiatique.
- Communiquer régulièrement avec le responsable d'année.

Pour en savoir plus :

Site du SUAPS (Service Universitaire des Activités
Physiques et Sportives)
Page UL dédiée aux sportifs de haut niveau
Ministère chargé des sports

Vie quo

1



Vie Pratique

3



Les outils

tidienne

Vie étudiante

2



numériques



Vie Pratique

1. Associations étudiantes
2. Accès aux campus de Nancy et Épinal
3. Plan du campus Remicourt - Nancy
4. Structures sportives
5. Bibliothèques
6. Restauration
7. SUAPS

Les Associations étudiantes de la Faculté des Sciences du Sport de Nancy



LE BDS NANCY - Bureau Des STAPS propose aux étudiants de la fac un ensemble de pratiques sportives, de compétitions universitaires, du niveau académique à national.

Contact : asstapsnancy@gmail.com

Instagram : @BDStaps NANCY



Le CADE, le « Cercle Associatif des Étudiants » en STAPS, créé par les étudiants de la Faculté du Sport de Nancy, organise des événements culturels et conviviaux entre étudiants.

Contact : presidencecadestapsnancy@gmail.com

Instagram : @cadestapsncy



HandiStaps créée par les étudiants en APA-S de la Faculté des Sciences du Sport de Nancy, cette association vise à sensibiliser sur la pratique du sport adapté et sur le handicap, par le biais de rencontres et d'événements sportifs et culturels.

Contact : handistaps.nancy@gmail.com

Instagram : @handistaps Handistaps Nancy

Accès au campus de Nancy



Depuis le centre ville de Nancy / Depuis la gare



01 Sortir de la gare Place Simone Veil puis se rendre à l'arrêt de bus à l'arrêt Poirel



Prendre le bus T3 en direction de Villers Campus



02 Descendre à l'arrêt UFR STAPS



En savoir plus
sur le réseau Stan
Bus de Nancy



Depuis la Gare TGV - Lorraine TGV



01 Sortir de la gare puis se rendre sur le parvis de la gare



Prendre la navette en direction de Nancy Gare



02 Descendre sur le parvis de la gare de Nancy (Place St Léon) puis se rendre Place de la République, à l'arrêt Nancy Gare.



Prendre le bus T3 en direction de Villers Campus et descendre à l'arrêt UFR STAPS



En savoir plus
sur les navettes
depuis la gare TGV
ou l'aéroport



Depuis l'aéroport de Louvigny



01 Sortir de l'aéroport puis se rendre à l'arrêt dédié aux navettes vers Nancy et Metz



Prendre la navette en direction de Nancy Gare



02 Descendre sur le parvis de la gare de Nancy (Place St Léon) puis se rendre Place de la République, à l'arrêt Nancy Gare.



Prendre le bus T3 en direction de Villers Campus et descendre à l'arrêt UFR STAPS



En voiture

Calculer votre
itinéraire
en cliquant ici :



Accès au campus d'Épinal

Depuis le centre ville / Depuis la gare



Prendre le bus 4



Descendre à l'arrêt Arrêt Charles Perrault

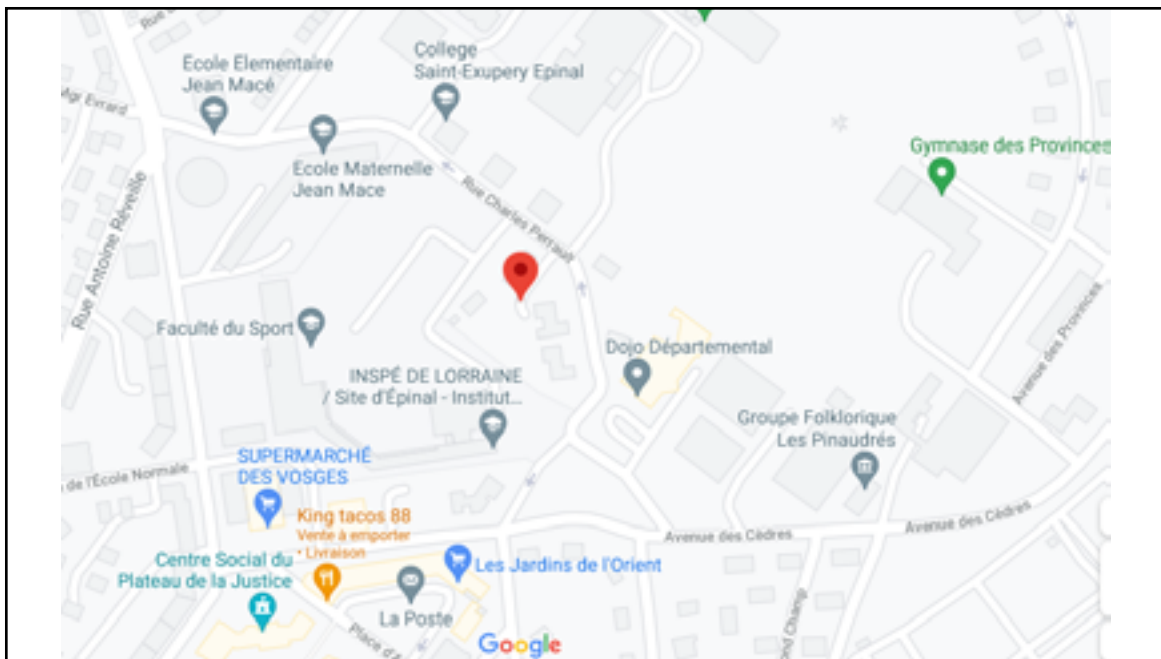


En savoir plus
sur le réseau de bus d'Épinal

En voiture

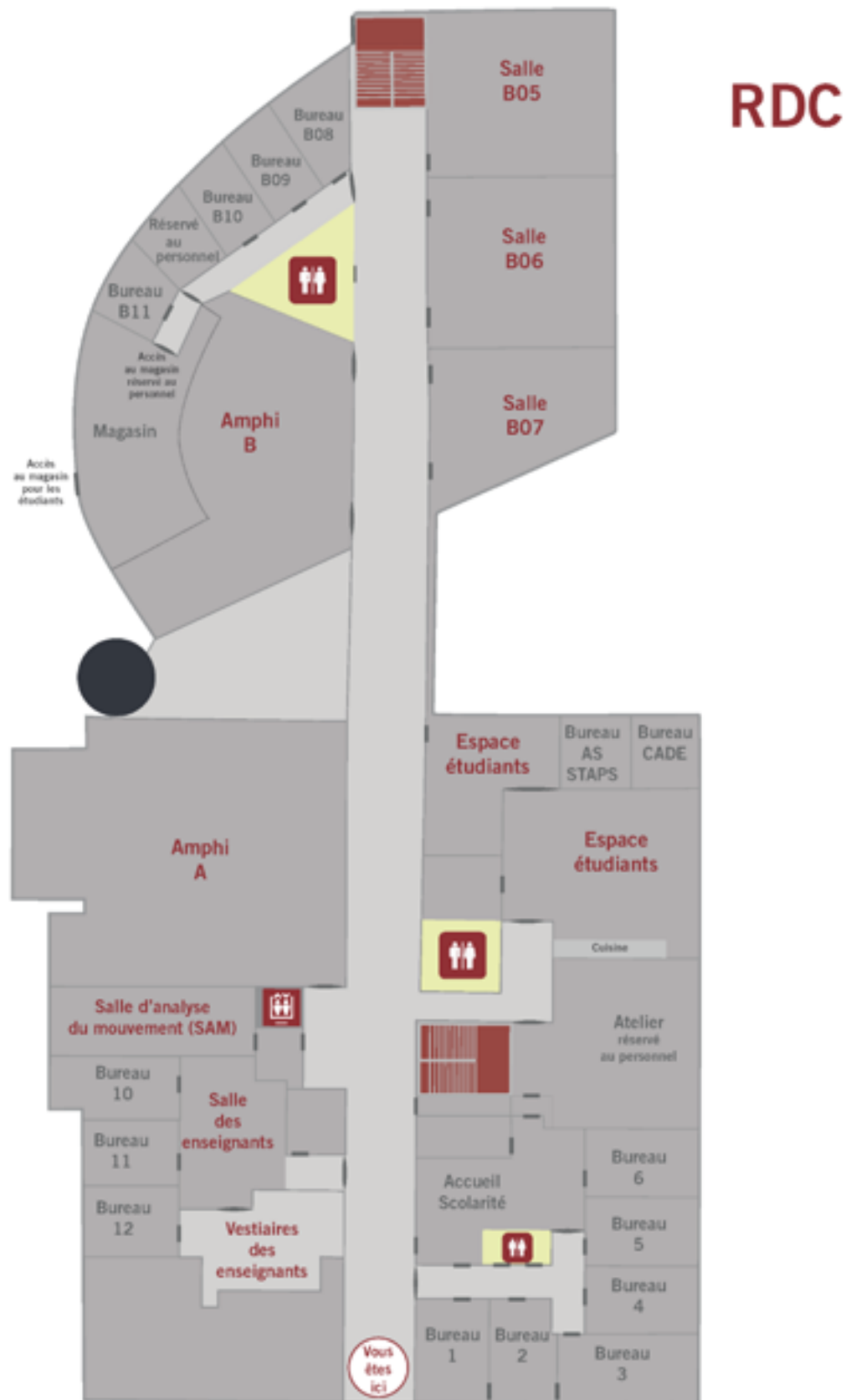


Calculer votre itinéraire en cliquant ici :



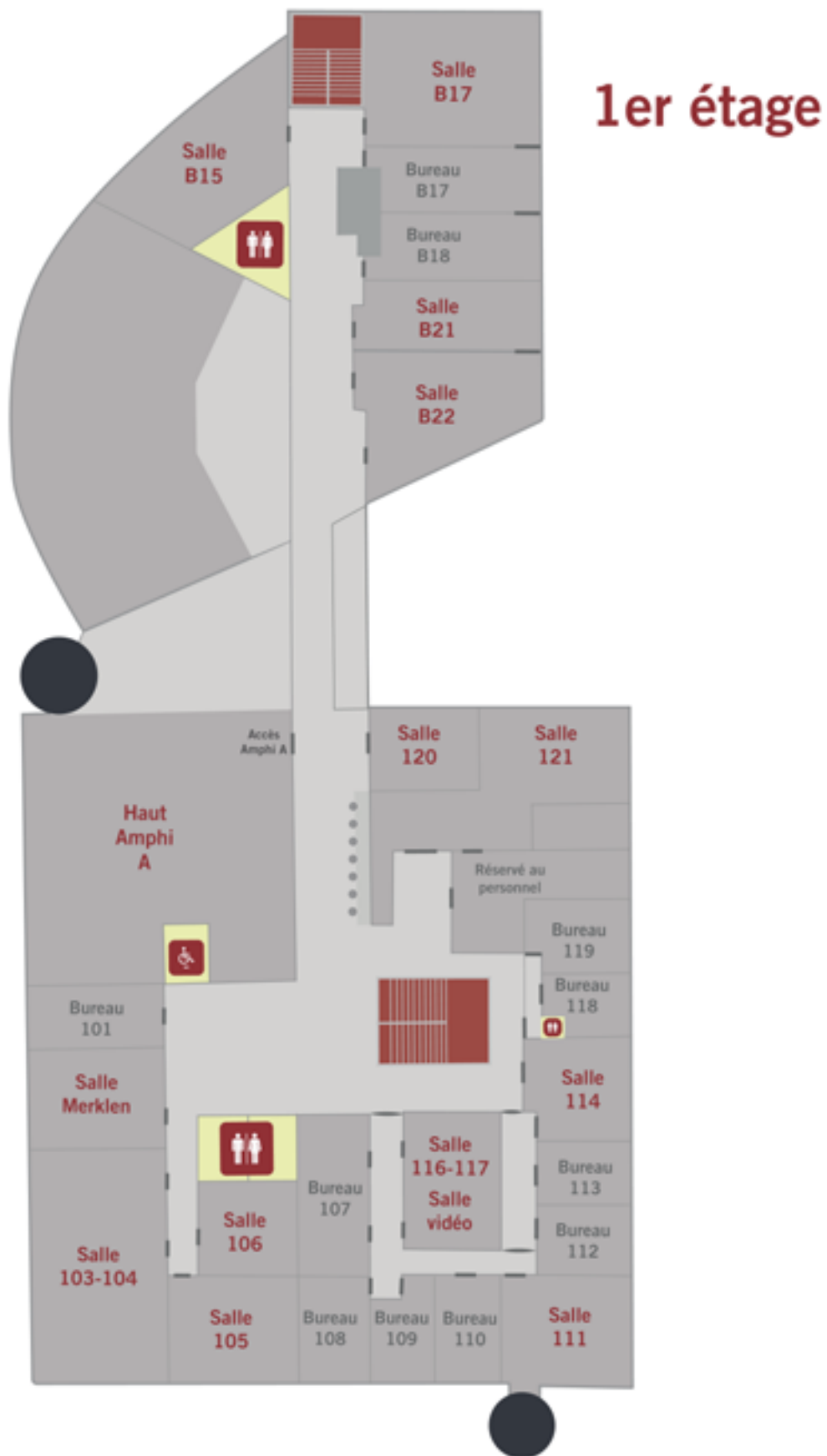
Plan rez-de-chaussée

Faculté des Sciences du Sport de Nancy (Remicourt)



Plan 1er étage

Faculté des Sciences du Sport de Nancy (Remicourt)



Structures sportives de Nancy



COSEC de la Faculté des Sciences du Sport de Nancy

30 rue du Jardin Botanique,
à Villers-lès Nancy

Salle de danse, salle de gymnastique, Dojo,
Volleyball, Basketball
Bus n°3 - arrêt UFR STAPS

Campus des Aiguillettes

Boulevard des Aiguillettes, à Villers-lès Nancy
Terrain de rugby, football, piste athlétisme

Bus n°3 - arrêt Joseph Laurent ou UFR STAPS

SUAPS Brabois

11 Avenue de la Forêt de Haye,
Vandœuvre les Nancy
Escalade, danse, musculation

Tram 1 - arrêt Forêt de Haye

COSEC Marie Marvingt

27 bd des essarts, Villers-lès-Nancy

Bus n°16 - arrêt La Sance

Piscine des Océanites

A proximité du Campus Lettres et Sciences
Humaines
au 32 Rue de Verdun, à Nancy.

Bus n°2 – arrêt Campus Lettres

Complexe Lefèbvre

Situé sur le Campus Lettres et Sciences Humaines
au 1bis Boulevard Albert 1er, à Nancy

Bus n°2 – arrêt Campus Lettres

Parc de l'Embanie

Rue Gustave Lemaire, à Heillecourt
Football

Bus n°12 - arrêt Parc Embanie

Centre Ligue Lorraine sud de Tennis

Avenue de Maron, à Villers-lès-Nancy

Bus n°16 - arrêt La Sance

Stade Roger Bambuck

Avenue de Maron, à Villers-lès-Nancy
Tennis de table, football, rugby, athlétisme

Bus n°16 - arrêt La Sance

Structures sportives d'Épinal



Stade de la Colombière

Rue du Petit Chaperon Rouge à Épinal
Athlétisme

Dojo départemental

2 rue Charles Perrault à Épinal
Lutte

Gymnase de l'INSPE

1 rue Charles Perrault à Épinal
Danse, basketball

Gymnase Viviani

75 Rue de Remiremont à Épinal
Gymnastique

Piscine Olympique

25 Rue Alphonse de Lamartine à Épinal
Natation



Pour consulter les lignes et horaires de bus d'Épinal,
[cliquez ici](#)

Les Bibliothèques Universitaires (BU)

À **Nancy**, la Bibliothèque Universitaire de la Faculté des Sciences et Technologies, située en face de la Faculté des Sciences du Sport, dispose d'un espace dédié aux STAPS.

Vous y trouverez des ouvrages spécifiques, conseillés par les enseignants eux-mêmes. Pour en savoir plus sur les horaires d'ouverture de la BU, vous pouvez consulter le compte Instagram dédié aux bibliothèques universitaires : [@bulorraine](https://www.instagram.com/bulorraine)



À **Épinal**, une bibliothèque disposant d'espaces de travail vous accueille dans une ambiance conviviale sur le site de l'Inspé, où vous suivez les cours de L1.

Des ouvrages spécifiques aux études en STAPS y sont disponibles et le fond est régulièrement alimenté afin que vous ayez accès aux ressources appropriées au contenu de vos cours.



Les services proposés par les BU

Emprunter, prolonger et retourner des documents

En tant qu'étudiant à l'Université de Lorraine, vous pouvez emprunter des documents dans toutes les bibliothèques de l'université.

Votre **carte de lecteur** (carte d'étudiant ou carte professionnelle) **en cours de validité doit être présentée pour emprunter**. Tous les documents peuvent être rendus dans n'importe quelle bibliothèque de l'université de Lorraine.

Étudiants de L1 à M2 et lecteurs hors UL

Type de document	Durée	Nb de prêt	Prolongation
Livres	4 semaines	Illimité	2
Revue	4 semaines	Illimité	Non
DVD	2 semaines	5	Non

Imprimer, scanner des documents

Grâce à l'application «impression suivie», vous pouvez imprimer vos documents depuis les ordinateurs disponibles dans les BU mais aussi depuis vos appareils (ordinateurs, tablettes, mobiles) dans toutes les bibliothèques de l'université.

Le paiement des impressions et copies se fait exclusivement depuis le compte IZLY.

Les tarifs sont de :

- 0,05 € la page A4 noir et blanc et 0,17 € la page A4 couleur
- 0,10 € la page A3 noir et blanc et 0,34 € la page A3 couleur.

Le scan de documents est gratuit.

Deux choix sont proposés :

- Envoi du scan PDF dans la boîte mail de l'étudiant (maximum 10 Mo)
- Dépôt et récupération du scan PDF sur le serveur de fichiers scantofile.univ-lorraine.fr (pas de limite de taille). Les fichiers scannés y sont conservés 4 jours, puis supprimés.

Réserver une salle ou un document

En tant qu'étudiant à l'UL, vous avez accès à tous les documents répertoriés dans la base Ulysse. Si le document qui vous intéresse n'est pas disponible dans votre BU de référence, n'hésitez pas à solliciter le prêt entre bibliothèques.

Vous souhaitez travailler seul ou en groupe dans un endroit dédié ?

Pensez à la réservation de salles de travail.

Toutes les informations sur les services des BU sont disponibles ici !

Restauration

À Nancy

Les étudiants de la Faculté des Sciences du Sport de Nancy disposent, à proximité (carrefour du Vélodrome, à 300 mètres), d'un **Restaurant Universitaire**.

Un accès à la **cafeteria de la Faculté des Sciences et Technologies** est également possible.

Enfin un **supermarché** et des **fast-food** se trouvent à proximité du campus, à l'angle Jean Jaurès, Boulevard des Aiguillettes, à Vandœuvre-lès-Nancy.

Retrouvez les informations relatives le Restaurant Universitaire du Vélodrome sur le site suivant : <http://www.crous-lorraine.fr/restaurant/velodrome/>

À Épinal

Une salle, équipée de micro-ondes est mise à disposition des étudiants s'ils désirent manger sur place.

Les étudiants de l'antenne d'Épinal peuvent également se rendre au **Restaurant Universitaire**, sur le campus de l'ENSTIB, situé au 27 rue Philippe Seguin, du lundi au vendredi à partir de 11h30.

Retrouvez les informations relatives aux services étudiants, telle que la restauration sur le site de la Maison de l'étudiant d'Épinal :

<https://maisondeletudiant-epinal.com/les-services-etudiants-maisondeletudiant-epinal.php>



Le SUAPS vous propose de vivre au quotidien des activités physiques et sportives sous différentes formes :

- Enseignements ouverts à tous (87 APS encadrées),
- Cours réservés au personnel universitaire,
- Stages (Ski, canyoning, plongée, danse),
- Préparations aux diplômes (PSC1, niveaux de plongée),
- Animations (Tournois, Soirée Fitness, Course de la ST Nicolas, Aquathlon...)



Pour information :

À Épinal, vous pourrez pratiquer l'escalade, le badminton, le volley-ball et le basketball.



Retrouvez toutes les activités proposées sur le site
<http://sport.univ-lorraine.fr/>



Vie Pratique

- 1. Étudiants inaptes à la pratique sportive**
- 2. Certificat médical**
- 3. Bien rédiger un mail : correspondre avec les équipes administrative et pédagogique**

Étudiants inaptes à la pratique sportive

Au cours de vos études en STAPS, il est possible que vous soyez inapte à la pratique sportive de manière temporaire ou sur du long terme.

Dès lors, vous devez obligatoirement :

- Avertir votre secrétaire de scolarité :
 - par dépôt de votre certificat médical au secrétariat de la Faculté des Sciences du Sport de Nancy,
 - ou par courriel (en joignant votre certificat médical)
- Avertir votre responsable d'année de votre inaptitude par mail.
- Informer les enseignants de pratique.

Puis, et en fonction de la durée de votre inaptitude à la pratique et des modalités prescrites par votre médecin, plusieurs cas de figure peuvent être envisagés pour la poursuite de la pratique et des contrôles dans les APSA :

Inaptitude de pratique ponctuelle prescrite par votre médecin :

- ➡ Vous avez pu passer un contrôle pratique (évaluation intermédiaire ou finale),
- ➡ Vous avez pu pratiquer sur plusieurs séances et l'enseignant est en mesure de pouvoir identifier votre niveau au regard des attendus dans l'APSA,

ALORS vous pourrez obtenir une note pratique finale si vous avez bien suivi les règles obligatoires de déclaration de votre inaptitude, à votre responsable de promotion.

Inaptitude de pratique de longue durée (au moins 3 mois) prescrite par votre médecin :

➡ Vous devrez prendre rendez-vous au plus tôt auprès du médecin référent du Service de Santé Étudiant (SSE) qui, après étude de votre dossier, définira et transmettra les aménagements, adaptés à votre inaptitude, à votre responsable de promotion.

SI ➡ Vous n'avez pas pu pratiquer dans les APSA,

OU ➡ Vous n'avez pu pratiquer que peu de séances et l'enseignant est dans l'incapacité d'identifier votre niveau au regard des attendus dans l'APSA,

ALORS vous devrez remplir un dossier spécifique (à retirer au secrétariat) qui vous donnera la possibilité de remplacer l'examen pratique par un **ORAL DE SUBSTITUTION**.

Ce dernier portera sur les notions abordées lors des cours de pratique (il peut s'agir, par exemple, d'analyser une vidéo, d'explicitier une mise en situation, la marge de progression ou encore l'évolution abordée en cours. Ceci est une liste non exhaustive).

C'est pourquoi vous devez, dans la mesure où votre situation le permet, de continuer à vous rendre aux cours pratiques et accéder à toutes les connaissances dispensées pendant ces derniers. **Dans tous les cas, un échange avec l'enseignant responsable de la pratique est impératif.**

Inaptitude partielle de pratique dans certaines APSA prescrite par votre médecin :

➡ Vous devrez prendre rendez-vous au plus tôt auprès du médecin référent du Service de Santé Étudiant (SSE) qui, après étude de votre dossier, définira et transmettra les aménagements, adaptés à votre inaptitude, à votre responsable de promotion.

SI ➡ Vous n'avez pas pu pratiquer dans les APSA,

OU ➡ Vous n'avez pu pratiquer que peu de séances et l'enseignant est dans l'incapacité d'identifier votre niveau au regard des attendus dans l'APSA,

ALORS le responsable de promotion, en lien avec le responsable des études, adaptera votre parcours de formation dans les APSA et les modalités de contrôles de connaissances (MCC), si c'est prescrit par le médecin du SSE.

Certificat médical

Afin que votre absence soit traitée, enregistrée et justifiée, il est impératif que vous transmettiez un certificat médical en cas d'absence.

- ➔ Transmettez votre certificat sous 8 jours maximum à l'accueil ou par mail à l'adresse staps-scol-contact@univ-lorraine.fr ainsi qu'à votre responsable de promotion et aux enseignant(s) dont vous avez manqué les cours.

Veillez à ce que les éléments suivants apparaissent sur votre certificat et dans les mails ou courriers qui l'accompagnent :

Sur votre certificat médical

- Les dates de début et de fin de l'absence ;
- Vos noms et prénoms ;

Dans vos mails et/ou courriers

- Les dates de début et de fin de l'absence ;
- Vos noms et prénoms ;
- Votre numéro étudiant ;
- Votre promotion

Bien rédiger un mail :

correspondre avec les équipes administrative et pédagogique

Durant vos études, vous enverrez parfois des mails à vos enseignants ou au personnel administratif.
Utilisez exclusivement votre adresse mail étudiante pour communiquer avec l'institution.

Les formules de bienséance et de politesse sont indispensables !

➡ Par où commencer ?

- Un objet clair et concis permettra au destinataire de saisir plus rapidement votre demande.

Veillez à ne pas transmettre un mail sans objet.

- Vous pouvez commencer par un « **Bonjour Madame/Monsieur + nom du destinataire** » ou simplement par « **Madame/Monsieur + nom du destinataire** ».
- Si vous vous adressez à un responsable, avec une fonction définie, n'hésitez pas à la nommer, par exemple : « **Monsieur le Directeur** » ou « **Monsieur le Directeur des études** ».

➡ Dans le corps de votre mail

- Soyez le plus clair et explicite possible sur le sujet de votre mail.
- N'hésitez pas à aérer votre mail afin d'en faciliter la lecture, surtout s'il est long.
- Employez le vouvoiement.
- **Indiquez vos nom, prénom et votre numéro étudiant**, surtout pour les mails envoyés à la scolarité ou relatifs à tout problème pédagogique. Ces informations sont obligatoires pour pouvoir vous apporter une réponse.

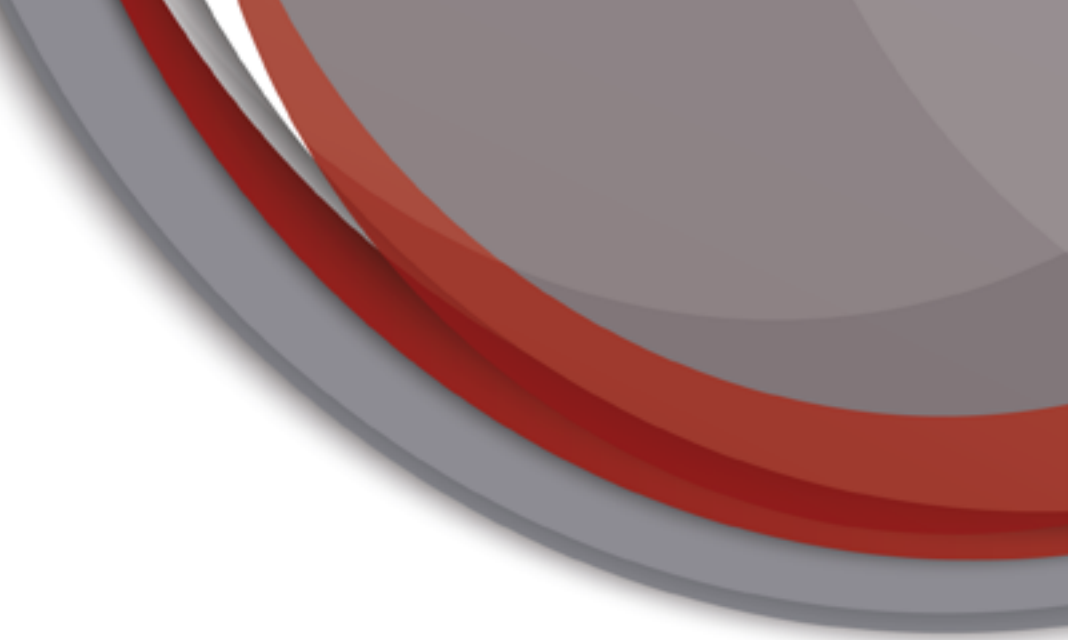
➡ Comment conclure votre mail ?

N'oubliez pas la nécessaire formule de politesse. Vous pouvez, par exemple, écrire :

- « dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur + nom du destinataire, mes sincères salutations ».
- « en vous remerciant par avance pour l'attention portée à ma demande/à ce mail, je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur + nom du destinataire, mes sincères salutations ».

Si vous n'optez pas pour ces formules, pensez tout de même à remercier votre interlocuteur et à indiquer une formule telle que « Respectueusement ».

Avant de cliquer sur « Envoyer », relisez-vous à la recherche des fautes d'orthographe qui auraient pu se glisser dans votre mail.



Les outils numériques

1. Zoom sur Arche
2. Zoom sur l'ENT
3. Sécurité du compte personnel
4. Zoom sur Teams

Zoom sur Arche

La plateforme Arche vous permet d'accéder aux cours et supports de cours en ligne mais également de déposer les dossiers ou devoirs demandés par les enseignants.

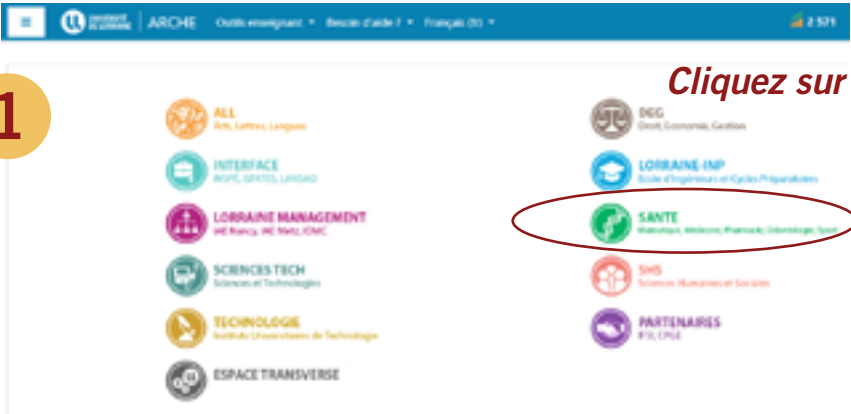
Pour retrouver vos cours, rien de plus simple.

Rendez-vous sur :

<https://arche.univ-lorraine.fr/>

1

Cliquez sur «Santé»



2

Cliquez sur « Faculté des Sciences du Sport »



3

Choisissez votre année d'études puis le cours que vous souhaitez consulter.



Zoom sur l'ENT

L'Espace Numérique de Travail aussi appelé ENT est un outil permettant d'accéder à de nombreux services proposés par l'Université de Lorraine.

Activer votre compte informatique : une étape indispensable !

Comment l'obtenir ?

Votre compte sera créé automatiquement dès votre inscription administrative validée, il vous suffit juste de l'activer :

- Activez votre compte informatique universitaire en vous rendant sur **<https://sesame.univ-lorraine.fr>**
- Puis cliquez sur « **Activer mon compte** », choix : « Je suis étudiant (non doctorant) à l'Université de Lorraine ».

Vous avez besoin de votre n° étudiant et de votre date de naissance.

Une fois votre compte créé, vous pourrez accéder à votre Espace Numérique de Travail (ENT).

Les services de l'ENT :

- Votre messagerie.
- Vos cours en ligne.
- Votre **dossier étudiant** (état civil, contrat pédagogique, calendrier des examens et notes).
- Les listes de diffusion étudiantes.
- Les actualités.
- Les **ressources documentaires** (catalogues et services des bibliothèques universitaires).
- L'**assistance informatique (HelpDesk)** : un seul point d'entrée sur un ensemble de catégorie de problème (informatique, scolarité, planning, ...).
- L'**espace de stockage** (accès à vos fichiers personnels) et au système de transfert temporaire de fichiers (FileX).

L'accès au réseau WiFi est disponible pour tous les usagers de l'Université de Lorraine sur tous ses campus.

Pour vous connecter, vous pouvez sélectionner :

- Le réseau **Université de Lorraine** puis utiliser vos identifiants
- Le réseau **eduroam** qui ouvre une fenêtre de connexion et vous permet d'accéder au WiFi avec votre adresse @etu.univ-lorraine.fr

En cas de problème,
consultez le HelpDesk SN
en cliquant ici.

Sécurité du compte personnel

En tant qu'étudiant, vous êtes responsable, en tout lieu, de l'usage que vous faites du système d'information auquel vous avez accès et des ressources mises à votre disposition par l'UL.

Des mécanismes de protection appropriés sont mis en oeuvre par l'université et parmi eux, les codes d'accès qui constituent une mesure de sécurité destinée à éviter toute utilisation malveillante ou abusive.

Attention, ces mesures de protection ne confèrent en rien aux outils informatiques protégés un caractère personnel.

**L'adresse UL est destinée aux échanges professionnels ou liés à vos études.
Elle vous est attribuée pour toute la durée de votre cursus universitaire au sein de l'UL.**

Elle figure sur l'ENT et permet ainsi aux enseignants ou au personnel de l'université de vous contacter par ce biais.

Gardez vos codes d'accès strictement confidentiels.

Votre adresse mail comporte
vos prénom + votre nom + un chiffre @etu.univ-lorraine.fr

Pour les enseignants ou personnels de l'Université de Lorraine,
les adresses comportent **le prénom + le nom @univ-lorraine.fr**

**Pour en savoir plus sur la charte informatique de l'Université de Lorraine,
rendez-vous sur la page suivante :**

<https://arche.univ-lorraine.fr/mod/book/view.php?id=1094113>

Pour en savoir plus sur la messagerie électronique, cliquez sur le lien ci-dessous :

<https://arche.univ-lorraine.fr/mod/book/view.php?id=1094113&chapterid=6419>

Zoom sur Teams

Sur votre emploi du temps, vous verrez parfois apparaître la mention « cours à distance », cela signifie que ces cours auront lieu sur la plateforme Teams. Pour vous connecter, suivez les indications suivantes.

1

Installer Microsoft Teams

Information
L'Université de Lorraine a souscrit à l'offre Office 365.
L'ensemble des enseignants et des étudiants disposent désormais d'un compte sur la plateforme Microsoft Teams (inclus dans l'offre Office 365).
Pour plus d'informations : <http://moodle.univ-lorraine.fr/Utils-Bureautiques/Office-365>

1. Depuis votre navigateur, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://portal.office.com>
2. Sur l'écran de connexion :
 - a. Pour un personnel dont le nom d'utilisateur est login@ul, il faut saisir login@univ-lorraine.fr et cliquer sur le bouton « Suivant »
 - b. Pour un étudiant dont le login est login@ul, il faut saisir login@univ-lorraine.fr et cliquer sur le bouton « Suivant »

Attention
Il ne faut pas renseigner votre adresse de messagerie

3. Une fois l'identifiant reconnu comme étant valide, une page s'ouvre sur un serveur de l'Université de Lorraine et demande le mot de passe.
Saisissez le mot de passe associé à votre compte UL et cliquez sur « Connexion »

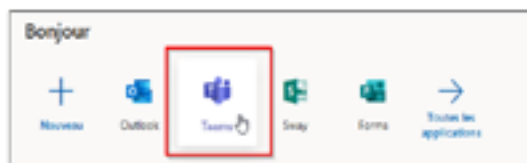
2

Votre login est composé de votre
identifiant étudiant :

nom+chiffre

suivi de @univ-lorraine.fr

4. Dans la page qui s'affiche, cliquez sur **Teams**.
L'application s'ouvre dans un nouvel onglet de votre navigateur

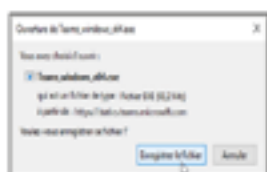


3

5. Dans la barre latérale à gauche de l'interface, cliquez sur la dernière icône pour télécharger l'application



6. Téléchargez et lancez le fichier d'installation de l'application





Relations Internationales

Responsable des Relations Internationales

à la Faculté des Sciences du Sport de Nancy :

Elodie CHAPLAIS - elodie.chaplais@univ-lorraine.fr

Les étudiants de l'Université de Lorraine peuvent partir à l'étranger dans le cadre d'une mobilité « académique », de stage ou bien « combinée » et ce, à compter de la 3ème année de licence.

Avoir un projet d'études ou de stage à l'étranger, c'est :

- se donner les moyens de le réaliser (moyens pédagogiques, financiers et linguistiques) ;
- préparer son avenir professionnel, dans un contexte européen et international ;
- s'ouvrir à de nouvelles compétences, notamment interculturelles, qui vous seront utiles dans votre vie professionnelle et personnelle.

Les avantages de partir avec un programme d'échanges de l'Université de Lorraine sont nombreux :

- vous poursuivez votre cursus à l'Université de Lorraine sans perdre de semestre par reconnaissance académique immédiate de votre séjour à l'étranger ;
- vous bénéficiez avant, pendant et après votre séjour à l'étranger d'un suivi pédagogique et administratif de l'Université de Lorraine ;
- vous payez uniquement les frais d'inscription à l'Université de Lorraine, mais pas dans l'Université d'accueil ;
- certains programmes d'échanges vous permettent d'obtenir des financements complémentaires (par exemple, le programme ERASMUS).

Choisissez votre destination en fonction de :

- vos compétences linguistiques actuelles
- la cohérence du cursus proposé par l'université d'accueil avec votre cursus à l'Université de Lorraine et vos projets professionnels
- des destinations proposées par les programmes d'échanges actifs de votre composante/ école de rattachement à l'Université de Lorraine
- du budget dont vous disposez pour réaliser votre projet (aides financières éventuelles prises en compte).

**Pour en savoir plus sur les échanges universitaires,
rendez-vous sur la page**

<https://www.univ-lorraine.fr/content/partir-etudier-letranger>



Universités Partenaires



Allemagne

Göttingen

au semestre ou à l'année

Langue : allemand



Belgique

Liège

au semestre (S5 ou S6)

Langue : français



Espagne

- Castellon de la Plana
- Murcia
- Vigo

au semestre ou à l'année

Langue : espagnol



Grèce

Thessaly (Trikala)

au semestre ou à l'année

Langue : anglais



Italie

Urbino

au semestre ou à l'année

Langue : italien



Norvège

South-Eastern Norway

(Notodden, Vestfold, Bo)

au semestre ou à l'année

Langue : anglais



Pologne

Gdansk

au semestre ou à l'année

Langue : anglais



Roumanie

Constanta

au semestre ou à l'année

Langue : roumain/anglais
ou français

Calendrier

- **Mi-septembre** : email pour inviter à la réunion de présentation Erasmus
- **Début octobre** : 1ère réunion Erasmus - présentation du dispositif et des partenaires
Vous devrez vous renseigner sur le coût de la vie et sur les offres de formation des partenaires.
- **Mi-novembre** : 2ème réunion avec pré-choix des mobilités (3 choix)
Vous devrez envoyer par mail lettre de motivation et budget prévisionnel pour votre choix n°1.
- **Début février** : attribution des destinations (via l'espace Arche + réunion Teams)
Vous devrez commencer à réfléchir à votre contrat d'études.
- **Mi-mars** : 3ème réunion (envoi du tableau des nominations à l'UL et partenaires)
Vous devrez avoir fini votre contrat d'études et l'avoir présenté à votre futur responsable d'année.
- **Mi-mai** : 4ème réunion concernant l'aspect administratif et financier.



Organigrammes & calendriers

- 1. Rôle du Responsable d'année**
- 2. Organigramme Pédagogique**
- 3. Organigramme Administratif**
- 4. Calendrier Semestre A**
- 5. Calendrier Semestre B**

Le rôle du responsable pédagogique

Quel est le rôle du responsable pédagogique de mon année ?

Ses principales actions :

Coordonner

- le/la responsable d'année ou responsable pédagogique coordonne les enseignements et emplois du temps de chaque semestre et de l'année, en relation avec le directeur des études ;
- il/elle planifie l'organisation des examens avec le directeur des études et veille au respect des Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) en vigueur ;

Accompagner

- il/elle vous accompagne dans la construction de votre parcours personnalisé : choix d'UE ou de parcours, orientation ou réorientation, etc ;
- il/elle vous accompagne également en fonction de vos besoins et statuts particuliers (emplois du temps, examens, convention de stage, etc.).

En résumé, votre responsable pédagogique est votre interlocuteur privilégié tout au long de votre année de formation.

Les responsables pédagogiques pour l'année 2023-2024

L1 (première année) Nancy	Samuel BOUR
L1 (première année) Épinal	Franck RENARD
L2	Françoise BARON
L3 APA-S	Flavien BOUTTET
L3 EM	Laurent ROTATINTI
L3 ES	Corinne GUINGAMP
L3 ESPM	Karine DUCLOS
L3 MS	Sylvain MOTTET
Master MEEF 1	Alain PIZZINATO
Master MEEF 2	Gaëlle LE BOT
Master IEAP 1	Guillaume MORNIEUX
Master IEAP MPS 2	Gérôme GAUCHARD
Master IEAP M.I.P.P.E	Gérôme GAUCHARD



RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

DEUST	L1	L2	L3
DEUST A.P.N Activités Pleine Nature Franck RENARD	Épinal Franck RENARD	Françoise BARON	ES Entraînement Sportif Corinne GUINGAMP
			EM Éducation Motricité Laurent ROTATINTI
			APA-S Activité Physique Adaptée - Santé Flavien BOUTTET
			MS Management du Sport Sylvain MOTTET

Nancy
Samuel BOUR

MASTERS

IEAP Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique Parcours MPS Métrologie, Performance, Santé Guillaume MORNIEUX	M2 IEAP Parcours Méthodologie et Ingénierie de la Préparation à la Performance et Expertise (MLPPE) Gérome GAUCHARD	Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation (MEEF) - EPS Gaëlle LE BOT
--	---	---

RELATIONS
INTERNATIONALES
Elodie CHAPLAIS

DIPLOMES UNIVERSITAIRES (D.U)

En présentiel		À distance	
Optimisation de la Performance Sportive (OPS) Karine DUCLOS	Activités Physiques Adaptées Simulation et E-santé (APASimE's) Christine PEPIN	Piloter la Haute Performance Sportive Coaching Data Innovation (PHPS-CDI) Gérome GAUCHARD	Piloter le Personal Training Forme-Santé-Bien-être (PPT-FSB) Gérome GAUCHARD
		Stand-Up Paddle (S.U.P) Gérome GAUCHARD	Développer et piloter la Stratégie Marketing des Structures Sportives Gérome GAUCHARD

Adresse mail :
prenom.nom@univ-lorraine.fr

ORGANIGRAMME ADMINISTRATIF

STAPS NANCY



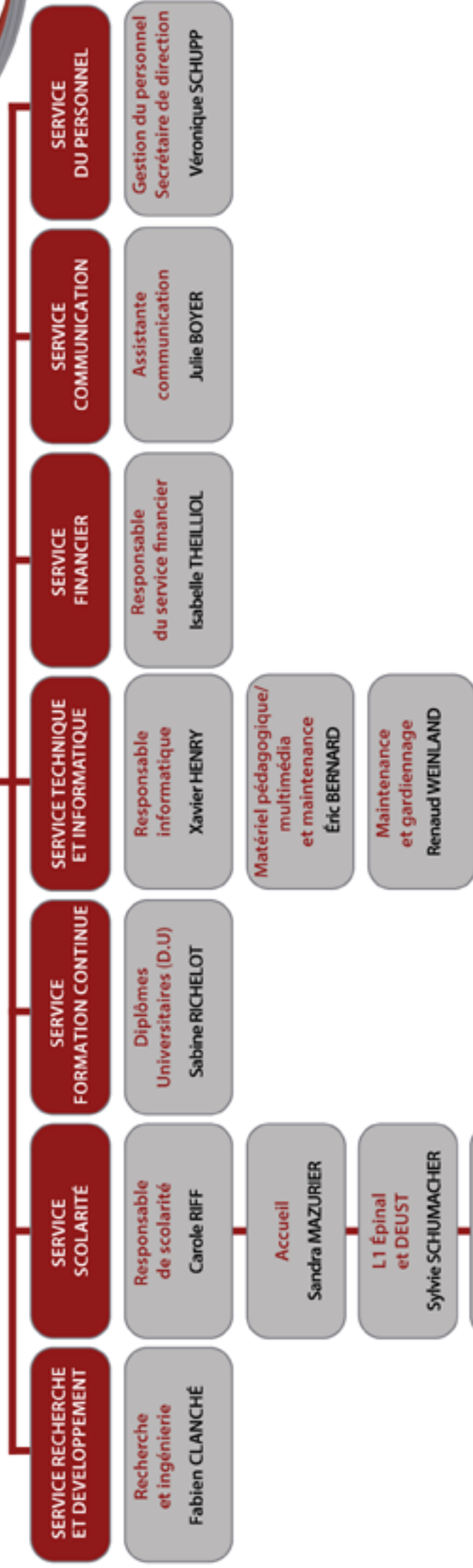
UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Faculté des sciences
sport
Nancy

Directeur de l'UFR
Badreddine KRIEM

Responsable Administrative
Laëtitia MOURITANY - NANTZ



Adresse mail :
prenom.nom@univ-lorraine.fr

Calendrier 2023 - 2024 (susceptible d'être modifié)

Semestre A

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier	
1 S	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V	1 D	1 M
2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S	2 L	2 J	2 S	2 L	2 J	2 S	2 L	2 M
3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 M
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L	4 M	4 S	4 L	4 M	4 S	4 L	4 M	4 J
5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 J	5 D	5 M	5 J	5 D	5 M	5 J	5 V
6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 V	6 L	6 M	6 V	6 L	6 M	6 V	6 S
7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J	7 S	7 M	7 J	7 S	7 M	7 J	7 S	7 D
8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V	8 D	8 L
9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S	9 L	9 J	9 S	9 L	9 J	9 S	9 L	9 M
10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 M
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L	11 M	11 S	11 L	11 M	11 S	11 L	11 M	11 J
12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 J	12 D	12 M	12 J	12 D	12 M	12 J	12 V
13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 V	13 L	13 M	13 V	13 L	13 M	13 V	13 S
14 V	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 S	14 M	14 V	14 S	14 M	14 V	14 S	14 D
15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V	15 D	15 L
16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S	16 L	16 J	16 S	16 L	16 J	16 S	16 L	16 M
17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 M
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L	18 M	18 S	18 L	18 M	18 S	18 L	18 M	18 J
19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 J	19 D	19 M	19 J	19 D	19 M	19 J	19 V
20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 V	20 L	20 M	20 V	20 L	20 M	20 V	20 S
21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 S	21 M	21 V	21 S	21 M	21 V	21 S	21 D
22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 D	22 L
23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S	23 L	23 J	23 S	23 L	23 J	23 S	23 L	23 M
24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 M
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L	25 M	25 S	25 L	25 M	25 S	25 L	25 M	25 J
26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 J	26 D	26 M	26 J	26 D	26 M	26 J	26 V
27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 V	27 L	27 M	27 V	27 L	27 M	27 V	27 S
28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 S	28 M	28 V	28 S	28 M	28 V	28 S	28 D
29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V	29 D	29 L
30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S	30 L	30 J	30 S	30 L	30 J	30 S	30 L	30 M
31 L	31 J	31 S	31 M	31 V	31 D	31 M	31 V	31 D	31 M	31 V	31 D	31 M	31 M

Semestre A : semaines calendaires 36 à 2

(semaines de cours 1 à 13)

Semestre B : semaines 3 à 26

(semaines de cours 1 à 13)

Pré-rentée

Période de cours

Événements (communication, recherche ou autres)

Examen Anticipés (EA)
et Contrôles Continus (CC)

Exams Terminaux (ET)

☐ Fermeture campus

■ Vacances scolaires

☐ Fermeture campus

Calendrier 2023 - 2024 (susceptible d'être modifié)

Semestre B

Janvier 2024							Février							Mars							Avril							Mai							Juin							Juillet																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
1	L						1	J				1	V			1	L				1	M				1	S				1	S				1	L																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									

Semestre A : semaines calendaires 36 à 2 (semaines de cours 1 à 13)

Semestre B : semaines 3 à 26 (semaines de cours 1 à 13)

Pré-rentrée

Période de cours

Événements (communication, recherche ou autres)

Examens Anticipés (EA) et Contrôles Continus (CC)

Examens Terminaux (ET)

Jours fériés

Vacances scolaires

Fermeture campus



Liste des Acronymes qui feront votre quotidien en STAPS

A

ABJ/ABI	AB sence Justifiée / AB sence Injustifiée
ADM	Admis si la note est $>$ ou $=$ à 10
AJ	Ajourné si la note est $<$ à 10
AJAC	Ajourné mais Autorisé à C ontinuer dans l'année supérieure. <i>Si vous obtenez 42 ECTS sur les 60 requis pour valider votre année, vous pouvez passer dans l'année supérieure, tout en devant rattraper en parallèle les ECTS manqués l'année précédente.</i> <i>Ce statut n'est valable qu'en licence et personne ne peut valider sa L3 sans avoir validé entièrement les années précédentes.</i>
APSA	A ctivités P hysiques, S portives et A rtistiques
APA-S	A ctivité P hysique A daptée et S anté
APASimE'S	A ctivité P hysique A daptée S imulation et E-S anté
APEMAC	Adaptation, Mesure et Évaluation en santé. Approches interdisciplinaires
ARCHE	Plateforme sur laquelle les enseignants peuvent déposer des supports pédagogiques, des documents en lien avec les cours ou des cours en ligne. Elle peut également permettre le dépôt de dossiers ou de travaux.
ATER	A gent T emporaire d' E nseignement et de R echerche

C

C2I	Certificat I nformatique et I nternet
CAPEPS	Certificat d' A ptitude au P rofessorat d' E ducation P hysique et S portive
CC	C ontrôle C ontinu
CM	C ours M agistral
CREM	C entre de R Echerche sur les M édiations
CROUS	C entre R égional des O euvres U niversitaires et S colaires

D

DEF	D éfaillant. <i>Ce statut est lié à une absence à l'examen, qu'elle soit justifiée ou injustifiée.</i>
DevAH	D éveloppement, A daptation et H andicap. Régulations cardio-respiratoires et de la motricité

E	
EA	Examen Anticipé
ECTS	European Credits Transfert System
ENT	Environnement Numérique de Travail
EM	Education et Motricité
EPSCP	Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel
ES	Entraînement Sportif
ESPM	Ergonomie du Sport et Performance Motrice
ET	Examen Terminal
F	
FC	Formation Continue
FI	Formation Initiale
FST	Faculté des Sciences et Technologies
I	
IA	Inscription Administrative
IEAP	Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique
IHPS	Ingénierie de la Haute Performance Sportive
INSPE	Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
IP	Inscription Pédagogique
J	
JPO	Journée Portes Ouvertes
L	
LAS	Licence d'Accès aux études de Santé
LISEC	Laboratoire Inter-universitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication

M

MCC	M odalités de C ontrôle des C onnaissances
MCF	M aître de C onférences
MEEF	M étiers de l' E nseignement, de l' E ducation et de la F ormation
MESRI	M inistère de l' E nseignement S upérieur, R echerche et I nnovation
MPS	M étrologie, P erformance, S anté
MS	M anagement du S port

O

OPS	O ptimisation de la P erformance S portive
------------	---

P

PASS	P arcours A ccès S anté S pécifique
PRAG	P rofesseur A Grégé
PU	P rofesseur des U niversités

S

SSE	S ervice de S anté E tudiant
STAPS	S ciences et T echniques des A ctivités P hysiques et S portives
SUAPS	S ervice U niversitaire des A ctivités P hysiques et S portives

T

TD	T ravaux D irigés
TP	T ravaux P ratiques



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

faculté des
sciences
du **sport**
Nancy



Retrouvez
toutes les informations
sur les STAPS
sur le site internet

staps.univ-lorraine.fr